

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 28, 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2015

**2015 DAC 516** Subvention (5.000 euros) à l'association Bleu comme une orange (17e).

**MM. Bruno JULLIARD et Bernard JOMIER,**  
**rapporteurs.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 15 septembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Bleu comme une orange ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2<sup>e</sup> Commission, et par M. Bernard JOMIER, au nom de la 4<sup>e</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 5.000 euros est attribuée à l'association Bleu comme une orange, 108 rue Truffaut, 75017 Paris, pour soutenir l'organisation du projet Paris, côté cour, côté Jardin. (2015\_02024) (18698).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2015 nature 6574, fonction 33, ligne VF 40004. Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**